



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 04 juillet 2018

153, Rue Charles Nodier

39570 QUINTIGNY

Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER, et Nathalie FORTIN.

Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Alban GENOUD dit DU CHENE, et Marc LOUREAU.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Nathalie FORTIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Mr le Maire demande la possibilité d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Achat terrain : parcelle d'acacias appartenant à Mme Henriette CASSABOIS.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 01^{er} juin 2018.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Le règlement du cimetière a dû être une nouvelle fois corrigé à la demande de la Préfecture.
- Les panneaux de signalisation commandés seront installés courant septembre 2018.
- Suite à la visite du Percepteur de Bletterans, lors de l'un de nos conseils municipaux, nous venons de recevoir un rapport complet concernant le déficit du budget de fonctionnement de la commune de Quintigny.
- Concernant l'enfouissement des réseaux secs, Rue du Château, il a été demandé au Percepteur si la commune pouvait faire un nouvel emprunt en 2019. La réponse est oui.

ACHAT TERRAIN – PARCELLE D'ACACIAS :

Après concertation, la fille de Mme Henriette CASSABOIS accepte de vendre à la commune la parcelle : AE 238 de 24 ares 95, limitrophe aux coupes communales à la Chaux, en haut du château d'eau,

pour la somme de 1 500.00 €.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

RAPPORT ANNUEL EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT :

On peut noter une diminution de notre facture d'eau potable en 2018 vs 2017 sur la base d'une consommation de 120 m3 :

- 2017 : 151.37 €
- 2018 : 144.61 €

Concernant l'assainissement toujours sur la base de 120 m3 :

- 2017 : 353.42 €
- 2018 : 355.16 €

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) :

Objectif : Directive européenne dans l'usage de la protection des données de chaque citoyen.

Le SIEC se propose d'être le délégué des communes qui le souhaitent.

La première année, sera gratuite puis par la suite, le coût de cette nouvelle fonction sera probablement intégré dans la participation annuelle informatique que la commune règle tous les ans.

VOTE pour donner mission au SIEC : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

COMPETENCE COMMUNAUTAIRE PERISCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE :

Il s'agit pour la Communauté de Communes « Bresse Haute Seille » d'harmoniser les compétences entre les 2 Ex-Communautés de Communes.

La Communauté de Communes doit intégrer trois nouvelles compétences pour bénéficier d'une DGF bonifiée.

Des questions se posent aujourd'hui, sur le fait que la commune de Quintigny, est rattachée d'une part à la commune de l'Etoile concernant son école primaire et d'autre part, vers le SIVOS pour son école maternelle.

Actuellement, nous connaissons le coût de scolarité pour chaque enfant de Quintigny. En revanche, il n'existe à ce jour, aucune lisibilité financière quant au coût futur, lors de la prise de compétence périscolaire et extra-scolaire par la Communauté de Communes.

Bien que ce soit le délégué de la commune qui vote, à savoir Mr le Maire, l'avis du conseil municipal a été requis par ce dernier.

VOTE (« contre » : la prise de compétence périscolaire et extra-scolaire) :

Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

PLU QUINTIGNY :

L'enquête publique est terminée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

Pas de réunion.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- SIVOS L'ETOILE – St-DIDIER – QUINTIGNY :
Rentrée 2018-2019, l'effectif des enfants sera en baisse
- Réunion jeunes :
La réalisation d'un city - stade n'est pas réalisable à ce jour suite au bilan financier de la commune. En revanche, les élus vont voir s'il existe une possibilité de louer un terrain de jeux sur la Commune.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mr GUYARD est venu en mairie pour signaler son changement d'orientation professionnelle, il crée une micro-entreprise dans le domaine de l'immobilier.
- La suspicion de dégradation de la porte de la cuisine (salle communale) est levée. En fait, il s'agissait simplement d'une cale en bois coincée sous la porte empêchant sa fermeture.
- Quelques conseillers font remarquer que les arbres situés au bord de la Seille, à Juhans, ont été complètement coupés et que rien n'a été laissé pour ombrager la rivière.
- Information : la Communauté de Communes « Bresse Haute Seille » octroie une subvention de 150.00 € pour l'achat d'un vélo électrique.

La séance est levée à 20h12

Vu pour être affiché le 10 juillet 2018, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 10 juillet 2018

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Nathalie FORTIN

Le Maire,
Yves MOINE